



INFOS PRATIQUES

Séjour à PRESOLANA – Italie- Du 25 Février au 03 MARS 2012

La commune de Ferrières en Brie organise un séjour ski à PRESOLANA du 25 février au 03 mars 2012. Ce séjour accueillera 29 adolescents âgés de 11 à 16 ans. Le groupe sera hébergé à l'hôtel MIGLIORATI, situé à 3 mn des pistes en navette. Les chambres sont équipées de 2 à 4 lits, et de blocs sanitaires complets dans chaque chambre

Voici l'adresse du centre :

Hôtel MIGLIORATI
Via Provinciale 84
24020 CASTIONE DELLA PRESOLANA (BG)
ITALIA

LE VOYAGE :

Le groupe effectuera le voyage en car au départ de Ferrières-en-Brie, deux chauffeurs sont prévus.

Aller : Départ de Ferrières-en-Brie le **samedi 25 février 2012. Rendez-vous à 18H devant le groupe scolaire de la Taffarette**, rue Maryse Bastié à Ferrières-en-Brie.

Vous devez prévoir pour un pique-Nique pour le voyage

Retour : Arrivée à Ferrières-en-Brie devant le groupe scolaire de la Taffarette, rue Maryse Bastié le **Samedi 03 mars 2012 vers 10h.**

Les jeunes devront présenter IMPERATIVEMENT avant la montée dans le car :

- La Carte d'identité en cours de validité + sortie de territoire
(le passeport au nom de l'enfant remplace les deux pièces)

- Carte européenne d'assurance maladie (ancien E11)

EQUIPE D'ANIMATION :

Directeur:

Mr SERPE Christophe, diplômé BPJEPS, Coordinateur enfance à Ferrières-en-Brie

Animateurs :

Pour ce séjour l'équipe sera composée de 4 animateurs : Bénédicte animatrice au centre loisirs de Ferrières en Brie, Séverine animatrice de l'Espace Jeune de Pontcarré, Jennifer et William.

Ils répondent aux compétences nécessaires pour l'encadrement de jeunes mineurs et sont diplômés BAFA.

Nos Objectifs Pédagogiques :

- RESPECT ET VIE EN COLLECTIVITE : Les jeunes inscrits habitent le territoire de la Communauté de Communes. Pour la plupart d'entre eux ils se connaissent. Cependant, un centre de vacances est une collectivité où ils vont se retrouver et vivre ensemble. Chacun devra respecter les autres, dans ses idées, dans ses besoins de sommeil, dans les choix exprimés par la majorité des membres d'un groupe.

Le sentiment d'être en vacances ne doit pas faire oublier les règles élémentaires de la vie quotidienne

Chaque participant devra veiller à :

- Respecter les individus:
 - respecter chaque jeune
 - respecter le sommeil des autres
 - avoir un langage correct
 - respecter le personnel du chalet d'accueil

- Respecter l'environnement dans lequel il se trouve :
 - ne pas dégrader volontairement
 - jeter les détritux à la poubelle
 - respecter les règles du skieur (voir ci-dessus)

- Respecter les locaux et le matériel mis à disposition :
 - ranger après chaque utilisation
 - prévenir les animateurs lorsqu'il y a détérioration

- Respecter les horaires (repas, coucher, rendez-vous...)

- AUTONOMIE: Etre en vacances ne signifie pas être seulement consommateur, les participants seront associés aux choix, à l'organisation et au déroulement des activités proposées. Nous devons inciter les participants à se prendre en charge dans la vie de tous les jours. Nous veillerons particulièrement aux points suivants
- Le repas doit être un moment privilégié pour tous, tant sur le plan relationnel que communicatif
 - La propreté corporelle
 - Le rangement des affaires personnelles et collectives
 - Le respect des autres et de leurs affaires
- RYTHME DES PARTICIPANTS : En fonction de l'âge et des besoins des participants, nous veillerons à ce que chacun bénéficie d'un repos suffisant, nous aménagerons aussi des temps calmes et des temps libres où les jeunes pourront gérer leurs activités en fonction de leurs besoins spécifiques. Le matin, un petit déjeuner échelonné permettra à chacun de se lever à son rythme.

Organisation de la journée (journée type indicative)

08h00 à 08h45	Petit déjeuner échelonné, rangement des chambres
08h45 à 9h30	Toilettes prépa ski
09h30 à 12h30	ski
12h30 à 13h30	Repas
13h45 à 17h00	ski
17h00 à 19h00	Douche + Détente
19h00 à 20h30	Repas, Temps calme
20h30 à 22h00	Veillée
22h30 à 23h00	Coucher (selon les âges et l'emploi du temps du lendemain)

Ces horaires sont sujets à modification en fonction du planning d'animation, et en fonction des conditions météorologiques.

L'Activité ski :

Les jeunes auront 5 séances encadrées des moniteurs de L'Ecole du Ski Italien, par groupe de niveau, de 15h à 17h. Ces cours ne feront pas l'objet d'un passage de niveau en fin de séjour. Ces cours ne seront pas obligatoires et pourront être annulés par le directeur en fonction des conditions et des envies des jeunes.

En dehors de ces séances, l'activité sera encadrée par les animateurs du groupe. Chaque jeune sera réparti par groupe de niveau.

Chaque animateur encadrant, a un bon niveau de ski et sont aptes à accompagner les jeunes sur l'activité.

TRANSPORT SUR PLACE

Des navettes gratuites permettent de relier la station principale 1650m, afin d'accéder aux commerces, restaurants, etc. Nous bénéficions également du car durant tout le séjour nous permettant ainsi de participer aux démonstrations qui auront lieu dans les environs.

Aucun jeune ne pourra partir seul du centre : des petits groupes seront constitués et seront accompagnés par un animateur jusqu'au centre ville. Des quartiers libres pourront être aménagés.

LE FONCTIONNEMENT DU SEJOUR :

Les jeunes se répartiront dans les chambres en fonction de leurs affinités, les chambres n'étant pas mixte (garçons/filles). Les animateurs se réservent le droit de modifier la répartition au cours du séjour s'ils considèrent que cela nuit au bon fonctionnement ou au sommeil des autres jeunes.

Dans la démarche d'autonomie fixée par le directeur, les jeunes feront eux mêmes leurs inventaires à l'arrivée sur le site comme au retour.

REGLEMENTS ET SANCTIONS

Le comportement

Chaque jeune devra avoir une attitude correcte et respectueuse envers les autres jeunes, l'équipe d'animation et de direction, les encadrants d'activités et le personnel du centre d'accueil, tout au long du séjour. Tout propos insultant ou discriminatoire sera sanctionné.

Tabac, drogues, alcool, sexualité.

L'usage de tabac, d'alcool, de drogues est formellement interdit.

Téléphone portable, argent de poche, objets de valeur.

La détention et l'usage du téléphone portable est toléré mais ne devra en aucun cas perturber la vie du groupe ou la menée d'activité. Les jeunes détenteurs de portable pourront téléphoner à des heures fixes que le directeur déterminera avec eux. **Attention, nous vous rappelons que le séjour est en Italie, assurez-vous de la compatibilité du forfait !**

Tout objet de valeur (bijoux, console de jeu, lunettes, appareils photos, etc.) sont placés sous la responsabilité du jeune. L'équipe encadrante et la mairie de Ferrières-en-Brie décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de casse.

L'argent de poche pourra être confié au directeur (à l'animateur le jour du départ) sur demande des parents. Toute somme d'argent qui n'aurait pas été confié au directeur au départ du séjour, ne sera ni contrôlée ni remboursée en cas de perte ou de vol.

Le directeur tiendra à jour un cahier d'argent de poche. Le directeur ou les animateurs ne contrôleront pas les achats que les jeunes pourront faire. Toutefois, l'achat d'alcool, de couteau, de médicaments ou de tout autre produit

dangereux pour la santé ou la sécurité des jeunes est formellement interdite et sera immédiatement confisqué par les animateurs.

Les jeunes auront la possibilité de bénéficier de temps libre en dehors du centre encadrés par un animateur.

Toutefois, si le contexte le permet et que le comportement des jeunes permet d'envisager une telle action sans animateurs, dans des conditions optimales de sécurité, il pourra être aménagé des temps libres selon des règles et un périmètre bien définis par l'animateur et le directeur.

Dispositions particulières pour les 15/17 ans

Le tabac

A cet âge les jeunes adolescents sont confrontés à la consommation de tabac, avec ou sans accord des parents.

Afin de favoriser la prévention sur l'usage du tabac, et pour ne pas rentrer dans une attitude répressive, les jeunes auront la possibilité de fumer **uniquement s'ils fournissent au préalable une autorisation parentale.**

La consommation de tabac se fera à l'écart des groupes et **sous surveillance d'un animateur.**

Des temps seront également aménagés par le directeur ainsi qu'un espace adapté.

Aucun jeune n'ayant fourni une autorisation parentale ne pourra avoir accès à l'usage du tabac.

REGLEMENT SPECIFIQUE

L'équipe d'animation ne pourra en aucun cas administrer de médicaments à un jeune sans ordonnance du médecin aux nom et prénom du jeune

La pratique de ski hors pistes est formellement interdite

Le port du casque est obligatoire pour la pratique du ski et du snow board

POUR AVOIR DES NOUVELLES DU SEJOUR:

BOITE VOCALE :

Nous avons ouvert une boîte vocale sur laquelle nous déposerons quotidiennement un message pour donner des nouvelles du séjour (cf-mode d'emploi ci-joint)

SITE INTERNET:

Pour ce séjour, nous avons mis en place un blog vous pourrez le retrouver sur le site de la Mairie de Ferrières-en-Brie, www.ferrieresenbrie.fr rubrique enfance-jeunesse/séjours.

Ce blog sera mis à jour régulièrement au cours du séjour.

Nous vous rappelons que les photos prises pendant le séjour seront susceptibles de figurer sur les bulletins d'information de la Communauté de Communes de la Brie Boisée et/ou des communes membres.

Si vous ne souhaitez pas voir figurer l'image de votre ou vos enfant(s) sur l'un ou plusieurs de ces supports, veuillez nous le signaler par écrit.

Téléphone

En cas d'urgence (seulement)

Vous pouvez contacter

- le directeur du séjour / **06.89.28.90.86**
- Mr CHATEAU, responsable du service jeunesse /**06.72.93.26.07**
- Vous pouvez également joindre Mme FUSIL Carole,
à la Mairie de Ferrières-en-Brie **au 01.64.66.96.98**

Règles du Skieur

10 REGLES DE CONDUITE SUR LES PISTES



RESPECT D'AUTRUI

Les usagers des pistes doivent se comporter de telle manière qu'ils ne puissent mettre autrui en danger ou lui porter préjudice soit par leur comportement soit par leur matériel.



MAITRISE DE LA VITESSE ET DU COMPORTEMENT

Tout usager des pistes doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige et à la densité du trafic.



CHOIX DE LA DIRECTION PAR CELUI QUI EST EN AMONT

Celui qui se trouve en amont a une position qui lui permet de choisir une trajectoire ; il doit donc faire ce choix de façon à préserver la sécurité de toute personne qui est en aval.



DEPASSEMENT

Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou par l'aval, par la droite ou par la gauche ; mais il doit toujours se faire de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui que l'on dépasse.



AU CROISEMENT DES PISTES OU LORS D'UN DEPART

Après un arrêt ou à un croisement de pistes, tout usager doit, par un examen de l'amont et de l'aval, s'assurer qu'il peut s'engager sans danger pour autrui et pour lui.



STATIONNEMENT

Tout usager doit éviter de stationner dans les passages étroits ou sans visibilité ; en cas de chute, il doit libérer la piste le plus vite possible.



MONTEE ET DESCENTE A PIED

Celui qui est obligé de remonter ou de descendre une piste à pied doit utiliser le bord de la piste en prenant garde que ni lui, ni son matériel ne soient un danger pour autrui.



RESPECT DE L'INFORMATION, DU BALISAGE ET DE LA SIGNALISATION

L'usager doit tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Il doit respecter le balisage et la signalisation.



ASSISTANCE

Toute personne témoin ou acteur d'un accident doit prêter assistance, notamment en donnant l'alerte. En cas de besoin, et à la demande des secouristes, elle doit se mettre à leur disposition.



IDENTIFICATION

Toute personne, témoin ou acteur d'un accident, est tenue de faire connaître son identité auprès du service de secours et/ou des tiers.

VETEMENTS CONSEILLES POUR LE SEJOUR :

<u>VETEMENTS :</u>	<u>NOMBRE CONSEILLE</u>
TEE SHIRT	7
SLIP/CULOTTE	7
CHAUSSETTES	7 paires normales et 3 paires chaudes
PANTALONS	2/3
PYJAMA	1
SWEAT/PULL	3
MANTEAU CHAUD	1
COMBINAISON DE SKI	Au moins une
GANTS	1 Paire chaude et imperméable et 1 Paire normale
BONNET/BANDEAU	2
LUNETTES DE SKI	1(Obligatoire)
MASQUE DE SKI	1(Obligatoire)
ECHARPE	1
BASKETS	1 paire
APRES – SKI OU CHAUSSURES IMPERMEABLES	1(Obligatoire)
SAC A DOS	1
CHAUSSONS	1
GOURDE OU PETITE BOUTEILLE D'EAU	1

<u>TROUSSE DE TOILETTE :</u>	<u>NOMBRE CONSEILLE</u>
GANT DE TOILETTE	1
SAVON/GEL DOUCHE	1
SERVIETTE DE TOILETTE	2
CREME SOLAIRE	1(Obligatoire)
MOUCHOIRS EN PAPIER	5 Paquets
STICK A LEVRES	1
SHAMPOOING	1
PEIGNE/BROSSE	1
DENTIFRICE	1
BROSSE A DENTS	1

Afin de limiter la perte de vêtement nous vous demandons impérativement de poser dans la valise ou le sac la fiche inventaire ci-jointe dûment complétée.

Le premier et le dernier jour, un animateur fera le point de cet inventaire avec votre enfant.

Il est nécessaire que les bagages soient préparés avec votre enfant afin qu'il en connaisse le contenu !

MODE D'EMPLOI DE LA BOITE VOCALE DU SEJOUR :

1-Composez

N°Parents 08 92 69 16 40

(0,34 €/min, hors coût éventuel opérateur)

2- Appuyez sur la touche **1** de votre téléphone pour écouter les messages concernant le séjour de votre enfant.

3- Composez les 4 chiffres du code Séjour de votre enfant sur le clavier de votre téléphone.

CODE SEJOUR : 1196

Vous pouvez alors écouter :

- L'ensemble des messages enregistrés depuis le début du séjour en appuyant sur la touche **1**.
- Le dernier message enregistré en appuyant sur la touche **2**.



PRESOLANA 2012

Fiche inventaire



NOM : _____

Prénom : _____

Désignation	Quantité			Observations
	Départ		Retour	
	Inventaire parents	inventaire jeune	inventaire jeune	
APRES – SKI				
BASKETS				
BONNET				
BROSSE A DENTS				
CHAUSSETTES				
CHAUSSENS				
COMBINAISON DE SKI				
CREME SOLAIRE				
DENTIFRICE				
ECHARPE				
GANT DE TOILETTE				
GANTS				
GOURDE ou BOUTEILLE D'EAU				
LUNETTES DE SKI				
MAILLOT DE BAIN				
MANTEAU CHAUD				
MASQUE DE SKI				
MOUCHOIRS EN PAPIER				
PANTALONS/JOGGING				
PEIGNE/BROSSE				
PYJAMA				
SAC A DOS				
SAVON/GEL DOUCHE				
SERVIETTE DE TOILETTE				
SHAMPOOING				
SLIP/CULOTTE				
STICK A LEVRES				
SWEAT/PULL				
TEE SHIRT				